

Conseil du Jura bernois
Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

Notre réf. 3.B.4 // DOCSSTA4030471/DG

Bienne, le 2 octobre 2013

EOS 2014 – mesures concernant la formation francophone

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a bien reçu votre courrier du 5 septembre 2013, qui a retenu toute notre attention, sur le sujet cité en titre. Les thématiques que vous y soulevez ont fait l'objet de publications dans les médias de part et d'autre. Elles ont pu et pourront encore être abordées au cours de nos séances communes cet automne, mais nous pouvons d'ores et déjà vous apporter la réponse suivante, esquissée lors de la rencontre de nos Bureaux le 24 septembre dernier.

Comme le Conseil du Jura bernois, le CAF tient à ce qu'on ne joue pas une région contre l'autre, ni les écoles biennoises contre celles du Jura bernois. Il importe en effet pour nos deux conseils de tirer à la même corde et de se battre côte-à-côte, et non l'un contre l'autre, pour le maintien d'offres de formation de qualité, dans le Jura bernois et à Bienne. Si nous nous déchirons, comme vous le mentionnez, c'est toute la région qui en ressortira perdante.

Nous rappelons en cela les termes de notre programme de législature commun dans le domaine de la formation, qui stipule au sujet de la formation professionnelle : « *Les sites de formation professionnelle francophone du canton sont considérés sous un angle global, en favorisant les regroupements de classes tantôt dans le Jura bernois (avec la mise en place du Centre de formation professionnelle Berne francophone - CEFF), tantôt à Bienne, dans l'intérêt des élèves et de la qualité de l'offre de formation.* »

Au cours des derniers mois, Bienne a été affaiblie à plusieurs reprises comme site de formation francophone. Nous pensons en premier chef à la restructuration partielle de la HEP BEJUNE, pour laquelle toutes les études montraient qu'une concentration sur un seul site à Bienne aurait été la seule vraie solution. Confrontés au blocage politique des trois cantons concernés, le CAF et le CJB ont finalement admis le compromis politique négocié au COSTRA, avec une restructuration partielle qui, jusqu'ici, ne semble pas remplir ses promesses, notamment pour le site de Bienne, affaibli et vidé d'une grande partie de sa substance. Nous pensons à l'offre de préapprentissage, pour laquelle CAF et CJB ont demandé le maintien de la classe de Bienne et de celle de Tramelan ; le canton a finalement décidé de fermer la classe biennoise. Plusieurs offres ont fermé aussi au Centre de formation professionnelle de Bienne. Le panorama de la formation professionnelle dans la partie francophone du canton, que nous a présenté la Direction de l'instruction publique le mois dernier, devrait nous permettre d'y voir plus clair.

Ce contexte explique sans doute la vigueur de certaines réactions à Bienne, face à ces nouvelles menaces sur la formation francophone et bilingue. Conscient de la nécessité de faire des économies, le CAF ne se cramponne pas à chaque offre pour la défendre à tout prix. Il propose ainsi au canton de se donner le temps et les moyens d'accompagner la réforme annoncée de la formation gymnasiale à Bienne, pour qu'elle se fasse dans de

bonnes conditions, sans perte de qualité. Nous sommes sensibles au fait que ces mesures touchent aussi le Jura bernois, par le grand nombre d'élèves de votre région qui fréquentent les gymnases de Bienne.

En revanche, le CAF ne peut assister sans mot dire à la fermeture de six classes de CFC intégré à l'Ecole supérieure de commerce de Bienne, dont trois classes francophones. Plusieurs dizaines d'élèves cesseront ainsi de suivre leur formation à Bienne. Cette offre concerne de près la filière sport-culture-études, ouverte en 1996 et fréquentée aussi par plusieurs élèves (une dizaine, au Gymnase de la rue des Alpes) du Jura et du Jura bernois. Ces élèves doivent disposer d'une offre de formation sur place, près des infrastructures sportives de Bienne et Macolin, et ils ne peuvent effectuer leur formation en mode dual. Bienne, ville attachée de longue date à la formation sportive, ne pourra-t-elle plus offrir de lieu de formation aux étudiants de la filière sport-culture-études, qu'elle a elle-même mise en place ?

Comme vous, le CAF regrette les débordements de langage auxquels on assiste parfois dans ce contexte émotionnel. Vous relevez vous-mêmes qu'ils ne sont pas le fait de membres du CAF. Nous mettons les écarts de langage que vous mentionnez sur le compte de l'émotion et des préjugés, tout comme ceux qui affirment qu'il ne faut pas envoyer en préapprentissage à Bienne des jeunes du Jura bernois, par crainte de les exposer « *aux tentations de la vie facile* », sous prétexte que « *la ville expose plus les jeunes aux risques de délinquance* ». Ensemble, le CAF et le CJB doivent lutter contre de tels clichés, qui nuisent à la qualité des relations entre Bienne et le Jura bernois.

Nous sommes confiants que le CAF et le CJB resteront une plateforme institutionnelle où ces questions peuvent être abordées, et nous nous en réjouissons. Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que nous continuerons à jouer à Bienne le rôle modérateur que vous évoquez, et nous vous remercions d'en faire de même dans le Jura bernois. Nous n'oublions pas le soutien que vous avez apporté à la mise en place du Campus à Bienne, et nous vous en remercions. Nous rappelons toutefois qu'il s'agit d'une offre en allemand, pour laquelle le CAF et le CJB ont veillé ensemble à ce qu'elle ne mette pas en péril la HE-Arc, grâce à la signature d'une convention entre les deux écoles. Nous souhaiterions également un soutien sur une offre de formation en français à Bienne, de la même manière que le CAF a appuyé le projet de filière en soins infirmiers à Saint-Imier, et la mise en place du CEFF.

C'est pourquoi, convaincus du fait que chaque affaiblissement de Bienne comme centre de formation est aussi un affaiblissement de tout ou partie du Jura bernois (nous pensons notamment à Moutier), nous comptons demander le maintien d'une filière CFC à plein temps à Tramelan et à La Neuveville, comme c'est prévu, mais à Bienne aussi. Les montants en jeu sont loin de mettre en péril l'équilibre des finances du canton, et n'auront pas pour conséquence automatique d'ouvrir le panier 2 de mesures. En cela, dans l'esprit d'un soutien mutuel, nous appelons les élus et les élues du Jura bernois à adopter la motion qui a été déposée au Grand Conseil pour le maintien d'une offre de CFC intégré à Bienne.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous assurons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de notre considération distinguée.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :



Philippe GARBANI

Le secrétaire général :



David GAFFINO

Copies: Députation au Grand Conseil; députés et députées du cercle électoral Bienne-Seeland.